



PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

MONTENDRE, SAINT-AIGULIN, MIRAMBEAU

En tant que **parent**, je suis à l'initiative de la démarche, je participe à l'évaluation des besoins de mon enfant et je suis associé à chaque étape du processus.

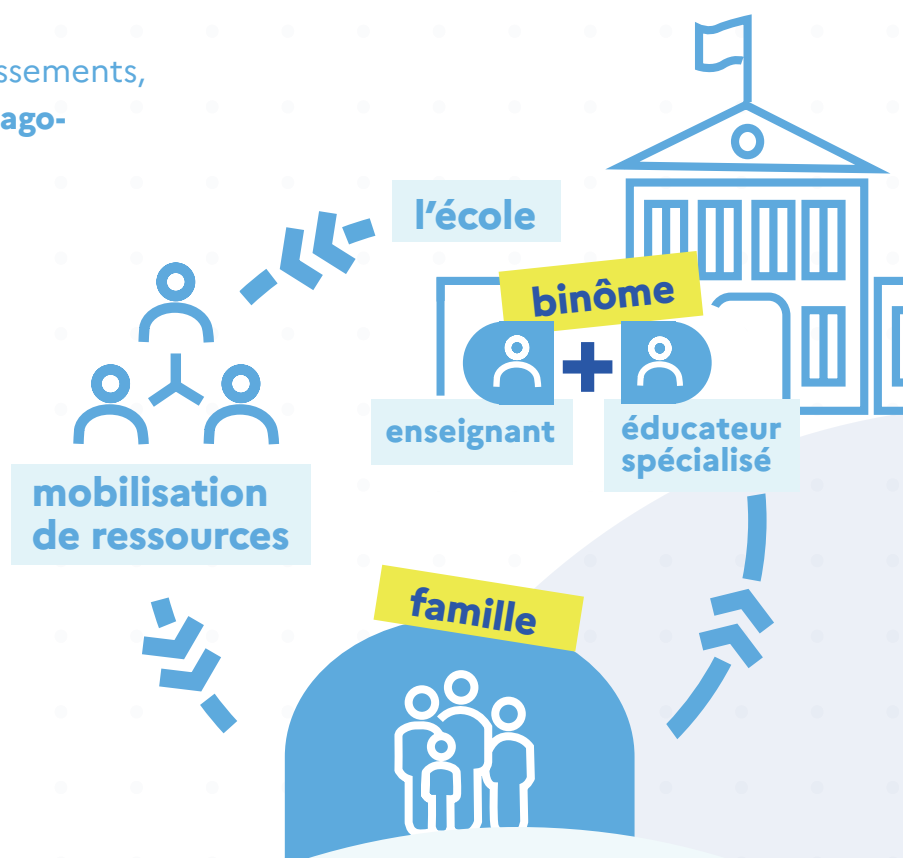


Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) est un nouveau service rendu pour les **élèves avec des besoins éducatifs particuliers**. L'objectif est d'apporter des réponses adaptées, au regard d'éventuelles difficultés que peut rencontrer votre enfant.

Comment ça marche?

Implantés dans les écoles et les établissements, un **enseignant coordonnateur pédagogique** et un **éducateur spécialisé** forment un **binôme de coordination PAS**, au service des familles pour répondre aux besoins éducatifs de l'élève.

Chaque PAS peut mobiliser des acteurs de l'éducation nationale ou du secteur médico-social en fonction des besoins repérés, avec l'accord de la famille ou du représentant légal.



Parent, quelles sont les démarches ?

1. Je prends contact avec le **Pôle d'Appui à la Sclolarité** de mon secteur qui m'indiquera la démarche. Je complète une **fiche de contact** (à télécharger **en scannant le QR code**) , je peux me faire aider. La fiche est aussi à disposition dans l'établissement de mon enfant.
2. Je suis contacté par le coordonnateur du dispositif.
3. Ma demande est étudiée par le PAS
4. Un projet de réponse m'est ensuite proposé. La mise en oeuvre de ces adaptations se fera avec mon accord.
5. Une fois les réponses apportées, une synthèse est réalisée conjointement entre le PAS, le corps enseignant et la famille.



fiche de contact

edurl.fr/pas17-mt

Contact

Collège Samuel Duménieu
3 Bd de Saintonge
17130 MONTENDRE

PAS17.montendre@ac-poitiers.fr



Établissements couverts par le PAS Montendre, Saint-Aigulin, Mirambeau

Le Pôle d'Appui à la Sclarié **Montendre, Saint-Aigulin, Mirambeau** est implanté au Collège Samuel Duménieu.
Il recouvre les établissements suivants :

Collège Bernard Roussillon, Saint-Aigulin
Collège de la Tour, Montguyon
Collège Didier Daurat, Mirambeau
Collège la Fontaine, Montlieu la Garde
Collège Samuel Dumenieu, Montendre
École Andrieux, Bussac Forêt
École arc en ciel, Bussac Forêt
École Chardes, Montendre
École de Bedenac
École de Boisredon
École de Cercoux
École de Chamouillac
École de Chepniers
École de Clérac
École de Courpignac
École de Coux

École de La Clotte
École de Le Fouilloux
École de Montendre
École de Nieul-le-virouil
École de Orignolles
École de Pouillac
École de Rouffignac
École de Saint-Aigulin
École de Saint-Ciers-du-taillon
École de Saint-Pierre-du-Palais
École de Salignac-de-mirambeau
École de Soubran
École de Sousmoulins
École de St-Georges-des-agouts
École de St-Martin-de-Coux
École de St-Palais-de-negrignac

École de ST-Thomas-de-conac
École de Tugeras-saint-maurice
École élémentaire de Chevanceaux
École élémentaire de Mirambeau
École élémentaire de Montguyon
École grains de sable, Montlieu la Garde
École Jacques Baumont, Montendre
École Jean Ferrat, Saint-Aigulin
École Jean Jaurès, St Bonnet/Gironde
École La Fontaine, Montlieu la Garde
École le petit prince, Montlieu la Garde
École maternelle de Chevanceaux
École maternelle de Mirambeau
École maternelle de Montguyon
École Vallet, Montendre

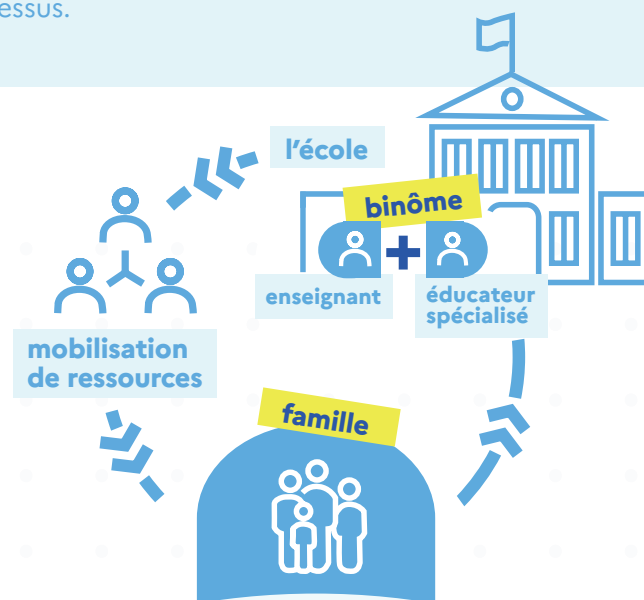
PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

MONTENDRE, SAINT-AIGULIN, MIRAMBEAU

En tant que parent, je suis à l'initiative de la démarche, je participe à l'évaluation des besoins de mon enfant et je suis associé à chaque étape du processus.

Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) est un nouveau service rendu pour les **élèves avec des besoins éducatifs particuliers**. L'objectif est d'apporter des réponses adaptées, au regard d'éventuelles difficultés que peut rencontrer votre enfant.

Implantés dans les écoles et les établissements, un enseignant coordonnateur pédagogique et un éducateur spécialisé forment un binôme de coordination PAS, au service des familles pour répondre aux besoins éducatifs de l'élève. Chaque PAS peut mobiliser des acteurs de l'éducation nationale ou du secteur médico-social en fonction des besoins repérés, avec l'accord de la famille ou du représentant légal.



Quelles sont les démarches ?

1. Je prends contact avec le Pôle d'Appui à la Scolarité de mon secteur qui m'indiquera la démarche. Je complète une **fiche de contact** (à télécharger **en scannant le QR code**) , je peux me faire aider. La fiche est aussi à disposition dans l'établissement de mon enfant.

2. Je suis contacté par le coordonnateur du dispositif.

3. Ma demande est étudiée par le PAS

4. Un projet de réponse m'est ensuite proposé. La mise en oeuvre de ces adaptations se fera avec mon accord.

5. Une fois les réponses apportées, une synthèse est réalisée conjointement entre le PAS, le corps enseignant et la famille.

fiche de contact



edurl.fr/pas17-mt

Le Pôle d'Appui à la Scolarité **Montendre, Saint-Aigulin, Mirambeau** est implanté au Collège Samuel Duménieu.
Contact : PAS17.montendre@ac-poitiers.fr

Collège Samuel Duménieu
3 Bd de Saintonge
17130 Montendre